



PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **15 février 2021** par **TEAMS à 18 h 34.**

PRÉSENCES

Blais, Danny, parent
Boisvert-Grondin, Marianne, personnel de l'école
Bondo, Étienne, parent
Bonneville, Isabelle, parent
Desmarais, Dominic, personnel de l'école
Dioume Fall, Fatou Boury, parent
Fontaine, Rémy, directeur
Gagnon, Marc, personnel de l'école
Gauthier, Mélanie-Luv, parent
Gosselin, Claude, personnel de l'école
Gosselin, Julie, parent
Harvey, Julie, personnel de l'école
Martel, Élisabeth, élève
Poulin, Carmen, personnel de l'école
Rodrigue, Andréanne, parent

INVITÉES

Lessard, Audrey, stagiaire
Veilleux, Stéphanie, directrice adjointe

ABSENCES

Landry, Isabelle, membre de la communauté
Parenteau, Lyne, personnel de l'école

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Gosselin souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu et déposé.

Il est proposé par madame Julie Harvey, appuyée par madame Fatou Boury Dioume Fall :

- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Triolet**

N° de la résolution
ou annotation

CE-20/21-28

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 JANVIER 2021

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

Il est proposé par madame Marianne Boisvert-Grondin, appuyée par monsieur Étienne Bondo :

- QUE le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2021 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 JANVIER 2021

9. Questions diverses

Concernant la formation aux membres des conseils d'établissement : madame Julie Gosselin propose qu'à la prochaine rencontre, soit le 19 avril prochain, tous les membres du conseil aient suivi la formation.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

6. MISE À JOUR PANDÉMIE

Monsieur Rémy Fontaine présente l'état de situation (bilan) au Triolet en cette période de pandémie.

L'élève, Élisabeth Martel croit qu'en cette période de pandémie, la santé mentale des élèves est négligée. En effet, elle, ainsi que certains autres élèves se sentent épuisés.

Monsieur Fontaine informe les membres que l'école recevra bientôt une somme de 7 500\$ qui sera employée pour le « bien-être » des élèves, et entre autres, à mettre sur pied un programme de tutorat pour aider les élèves en difficulté.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

7. SUJET À ADOPTION OU APPROBATION

7.1 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école

Trois (3) demandes d'activités sont présentées :

- Grand défi Pierre Lavoie : possibilité pour les enseignants du 1^{er} cycle d'aller marcher dans le quartier avec leurs élèves en prenant soin d'en informer la direction ;
- Glissade derrière l'école Champlain le 24 février 2021 en après-midi pour les élèves du groupe FPT-1 (10 élèves) ;
- Sortie de ski à Owls'Head en mars 2021 (journée à déterminer) avec les élèves du groupe TC (8 élèves) ;

Il est proposé par madame Mélanie-Luv Gauthier, appuyée par madame Carmen Poulin :

- QUE les demandes d'activités soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. CONSULTATION

8.1 Critères d'inscription en Sport-études et Santé globale en cette période de pandémie COVID-19

Ce point se veut un suivi du point 8.2.1 du procès-verbal de la réunion du 18 janvier dernier en lien avec un courriel reçu d'un parent se questionnant sur les critères d'admission des élèves en Santé globale et en Sport-études en ce temps de pandémie.

Monsieur Fontaine désire consulter les membres du conseil d'établissement sur les critères d'admission de ces programmes en ce temps de pandémie.

La direction ainsi que le conseil d'école se sont consultés et s'entendent sur l'importance de conserver les critères d'attitude, d'effort et de réussite des élèves dans toutes les matières. Comme il n'est pas possible, au niveau de l'horaire, d'avoir des élèves sur 2 niveaux, il pourrait être possible de laisser tomber la note de 70 comme étant primordiale pour l'admissibilité tout en exigeant la réussite de celles-ci.

Les élèves pourraient, si nécessaire, suivre des cours d'été afin d'augmenter leurs notes.

CE-20/21-29

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

Un sondage sera envoyé aux membres dès demain leur demandant de répondre à la question suivante :

« L'école du Triolet gardera-t-elle, pour l'année 2021-2022, la note de 70% comme critère d'admission en Santé globale et en Sport-études : oui ou non? ».

9. COURRIER ET NOUVELLES

9.1 Du groupe leadership

Élizabeth Martel demande à la direction de faire un rappel aux enseignants des consignes sanitaires en classe (port du masque, distanciation et respect (désinfection) du matériel des élèves).

Monsieur Fontaine s'occupera de faire un rappel.

9.2 De la présidente

Madame Julie Gosselin tient à féliciter l'équipe-école pour le travail titanesque fait pendant cette période de pandémie.

9.3 Représentante au comité de parents

Madame Isabelle Bonneville nous informe des différents sujets qui ont été discutés à la dernière réunion :

-Sensibilisation sur les enjeux environnementaux des activités à faire dans les milieux scolaires par Madame Hélène Boissonneault, cofondatrice d'Effet PH.

- Madame Bonneville nous informe que plusieurs formations seront offertes aux parents et demande si l'école sera en mesure de faire parvenir l'information aux parents. Monsieur Fontaine confirme que l'école pourra faire parvenir les offres de formation aux parents.

- Tutorat dans les écoles : au Triolet le tutorat débutera après la relâche.

- Il fut question de la disparité au niveau de l'enseignement en ligne au primaire. Une résolution a été rédigée afin d'aller chercher de l'information auprès de la Direction générale de la CSSRS.

-Consultation auprès des élèves : il serait obligatoire de consulter tous les élèves de l'école lors d'une prise de décision mais Mme Bonneville ne sait pas exactement à quel sujet. Monsieur Fontaine est informé que le conseil d'établissement doit être constitué, entre autres, de deux (2) élèves du 2^e cycle élus par les élèves et nommés par le comité des élèves ou l'association qui les représente (*Loi sur l'instruction publique*). Monsieur Fontaine demande à Mme Bonneville d'y revenir à la prochaine rencontre avec plus de détails.

9.4 De la direction

Sans objet.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Triolet**

N° de la résolution
ou annotation

9.5 Du personnel

Sans objet.

9.6 De la fondation

Aucune autre réunion n'a eu lieu. La fondation se prépare à l'après-pandémie.

10. QUESTIONS DIVERSES

Madame Claude Gosselin aimerait savoir si nous avons le résultat de la collecte de fonds faite lors des journées chic. Madame Marianne Boisvert-Grondin nous informe que le décompte final n'a pas pu être fait, deux (2) enveloppes étant manquantes. À ce jour 913\$ ont été amassées.

11. FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Mélanie-Luv Gauthier, appuyée par monsieur Danny Blais :

QUE la séance soit levée à **20 h**.

La présidente

CE-20/21-30